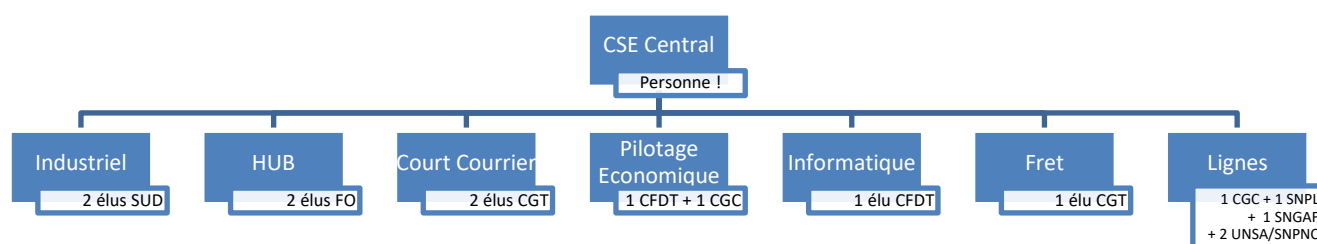


CSEC Air France MARS 2019

Session de mise en place du Bureau du CSEC (Secrétaire / Trésorier et adjoints).

Coup de théâtre concernant la nomination du Secrétaire du CSEC puisque **aucune organisation syndicale n'a accepté le poste pour les 4 ans de mandature**. Après une longue interruption de séance, les élus tombent d'accord pour ne pas constituer de Bureau. Il y a donc carence.



Toutes les organisations syndicales ont fait le même constat : il n'y a pas de projet viable sur lequel des élus volontaires pourraient s'appuyer afin d'améliorer la situation du CSEC.

Le Comité Social et Economique Central (ex CCE) n'a donc pas de Bureau pour le gouverner.

Pareil pour les commissions centrales (ASC, Economie et Production, Egalité professionnelle, aide au Logement,...), aucun commissaire n'est nommé !

Situation de crise partielle !

Pour les affaires courantes du CSEC (Colonies, Vacances Familles,...), 2 employés du CSEC ont reçu une délégation temporaire de gestion (pendant un mois).

L'élection du bureau du CSEC sera remise à l'ordre du jour de la prochaine session, le 18 Avril.

Cette carence s'explique par l'absence de projet construit et le manque d'alliance majoritaire des organisations syndicales.

Elle découle aussi de la baisse des moyens syndicaux issue de la mise en place des Comités Sociaux et Economiques imposée dans l'entreprise : à l'Industriel -51% d'élus, au Court courrier -62%, au HUB -29%, etc etc.

Notre direction porte donc une grande responsabilité dans la situation de blocage que connaît aujourd'hui le CSEC.

Sud Aérien a proposé en séance qu'une coordination des secrétaires des 7 CSE travaille, avec l'ensemble des organisations syndicales, sur un **projet commun** dans l'intérêt des salariés d'Air France. Il devra recueillir l'appui d'une majorité d'élus afin de bâtir une nouvelle cohésion autour du CSEC.

Sud Aérien continuera d'être force de proposition afin de trouver une solution à ce fiasco.